



Pôle de compétitivité mondial Aéronautique, Espace, Systèmes embarqués

Pôle de compétitivité Aerospace Valley

Cahier des charges

**Prestataires offre création plateforme
« International Alumni Network
Campus des Métiers et des Qualifications
d'Excellence Aéronautique et Spatial » 2021-2023**

Cahier des Charges 22-ADMIN-CS-081

Table des matières

1. Contexte	3
1.1. Le pôle de compétitivité Aerospace Valley	3
1.2. Objet de ce document	3
1.3. Définition des fonctionnalités de la plateforme	4
1.4. Gestion des droits de la plateforme	7
1.5. Confidentialité des données	7
1.6. Propriété	7
1.7. Webdesign	8
1.8. Identification du nom de la plateforme	8
1.9. Hébergement	8
1.10. Délai de réalisation	8
2. Objectifs de la consultation	9
3. Planning de réalisation	9
4. Modalités de suivi	9
5. Evaluation des réponses à la consultation	10
5.1 Critères de sélection	10
5.2 Contenu des réponses	10
5.3 Modalités de réponses	10
5.4 Contact	10

1. Contexte

1.1 Le pôle de compétitivité Aerospace Valley

Aerospace Valley est le premier pôle de compétitivité mondial de la filière aérospatiale, au service de ses trois secteurs stratégiques de l'Aéronautique, du Spatial et des Drones, sur les régions Occitanie-Pyrénées- Méditerranée et Nouvelle-Aquitaine. Premier cluster aérospatial en Europe, il soutient les projets coopératifs de R&D ainsi que les entreprises du secteur. Il a pour vocation de favoriser l'innovation au service de la croissance de ses membres pour relever les défis de demain. Le Pôle associe les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, constituant ainsi le premier bassin d'emplois européen dans le domaine de l'aéronautique, de l'espace et des drones : 146 000 emplois industriels, 13 000 étudiants, 8 500 chercheurs et 1 900 établissements.

Aerospace Valley anime un réseau dynamique international, composé de 804 membres (industries, laboratoires de recherche, Centre de formation, universités et Grandes Ecoles, Collectivités, agence de développement économique) qui correspond à plus de 10 000 contacts.

Pour le spatial, Aerospace Valley rassemble 102 acteurs, représentant la moitié des effectifs français. Ces acteurs (Grands groupes, PME, laboratoires....) sont répartis à peu près également entre les infrastructures et les applications.

Afin de faire face aux enjeux de demain, la fusion-absorption de l'IAS par Aerospace Valley a été actée le 1er décembre 2020.

Pendant plus de 40 ans, l'Institut Aéronautique et Spatial, agence de formation continue à l'international de la filière industrielle aéronautique et spatiale française, a conçu et mis en œuvre des programmes de formation continue en France et à l'étranger.

Ce rapprochement est cohérent avec la mission du pôle, qui est de contribuer au développement de la filière sur son territoire, et lui permettra de renforcer ses capacités de soutien aux actions export de ses membres. De son côté, l'IAS pourra, grâce à cette intégration, étendre son réseau au sein des régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, développer les activités de support à l'export par la formation pour l'ensemble des membres du pôle et ainsi mieux servir les ETI et PME présentes sur ces territoires. Enfin, cette fusion est l'opportunité pour les deux entités d'étendre leurs réseaux respectifs.

Cette nouvelle aventure riche d'innovations et de rencontres permettra d'élargir l'offre de formation des entités et de continuer à garantir des prestations de qualité.

Depuis le 1er décembre 2021, l'IAS a changé de nom et s'appelle désormais Bricks by Aerospace Valley.

1.2 Objet de ce document

Ce document constitue le cahier des charges d'un appel d'offre en vue de la sélection de prestataires dans le cadre d'une création d'un réseau d'anciens pour le Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Aéronautique et Spatial Occitanie.

Le Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Aéronautique et Spatial Occitanie met en synergie des partenaires, des établissements de formation, des entreprises, des centres de recherche et des institutions au service de la filière Aéronautique et Spatiale.

Apporter par la formation une réponse à un besoin en emplois et en compétences dans une filière, telle est la raison d'être du Campus. Ces formations sont centrées sur l'aéronautique et le spatial, premier secteur d'activité en Occitanie/Pyrénées-Méditerranée.

Le Campus des Métiers est composé d'environ 40 entités de formations (telles que centres de formation continue, Lycées, Universités, Ecoles d'ingénieurs)

Dans le cadre du PIA 3, Aerospace Valley via son service Bricks (anciennement IAS) est en charge de l'action intitulée « International Alumni Network ». L'objectif de cette action vise à la constitution d'un réseau social dédié composé d'étudiants et de professeurs étrangers ayant suivi des formations dans les organismes de formation membres du Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence de

l'Aéronautique et du Spatial – Occitanie.

Cette action a pour but de :

- Créer et gérer un réseau d'anciens étudiants et/ou professeurs étrangers ayant suivi une formation initiale ou en continu dans un organisme membre du Campus des Métiers
- Fidéliser les diplômés et actualiser les données
- Inciter les échanges entre professionnels et étudiants du monde entier
- Rayonner à l'international par l'animation du réseau
- Avoir une plateforme de talents pour les industriels membres du réseau

Cette plateforme « International Alumni Network » est un outil dédié au Campus des Métiers qui a plusieurs objectifs :

- Faire rayonner les formations des organismes de formation membres du Campus des Métiers à l'international au travers des étudiants étrangers et professeurs étrangers ayant intégrés ces formations, et ainsi construire un réseau d'ambassadeurs au-delà des frontières.
- Inciter les échanges entre les professionnels membres du Campus des Métiers et les étudiants du monde entier

Cette plateforme internationale permettra l'organisation d'évènements et l'envoi de news letters aux étudiants étrangers (alumni) et professeurs étrangers (alumni).

1.3 Définition des fonctionnalités de la plateforme

a/ Les grandes fonctionnalités de la plateforme (plusieurs axes)

1. « Rechercher » (annuaire)
2. « Communiquer » (espace personnalisé + réseau social pour communiquer avec d'autres)
3. « Informer » (News Campus des Métiers) et « mettre en avant des profils talentueux »

b/ Spécifications communes à tous les types d'utilisateurs (4 utilisateurs)

- Un accès individuel sécurisé avec identifiants gérés automatiquement
- Une plateforme avec une interface visuelle commune
- Une possibilité de requêtes multicritères
- Une possibilité d'imprimer des listes (pdf seulement)

c/ Définition des niveaux d'utilisateurs

Il faudra prévoir 4 niveaux d'utilisateurs, qui seront soumis à évolution.

- Un administrateur Bricks (Community Manager Bricks)
- Un administrateur direction du Campus des Métiers (Community Manager Campus des Métiers)
- Un dédié aux membres Alumni
- Un dédié aux organismes de formation membres du Campus des Métiers

d/ Détail des besoins pour chaque interface

Champs

Administrateur : accès à l'ensemble de la plateforme, y compris en modification et paramétrage des profils utilisateurs. L'intégralité des contenus devra être administrable par Aerospace Valley/Bricks et la direction du Campus des Métiers.

Champs	Niveau d'accès aux champs			
	CM Bricks (Administrateur)	CMQE Direction (Administrateur)	Alumni	OF membres CMQE
Pays d'origine	X	X	X	
Pays d'activité	X	X	X	X
Nom	X	X	X	X
Prénom	X	X	X	X
Ecole d'origine	X	X	X	
Société	X	X	X	X
Fonction	X	X	X	X
Type de formation	X	X	X	
Spécialité /titre F°	X	X	X	
Ecole	X	X	X	
Année	X	X	X	
Société de stage	X	X		
Contact email	X	X	X	
Contact téléphone	X	X	X	

Recherches

Recherches	Niveau d'accès aux recherches			
	CM Bricks (Administrateur)	CMQE Direction (Administrateur)	Alumni	OF membres CMQE
Par pays d'origine	X	X	X	
Par pays d'activité	X	X	X	X
Par nom	X	X	X	
Par prénom	X	X	X	
Par école d'origine	X	X	X	X
Par société	X	X	X	X
Par fonction	X	X		
Par type de formation	X	X	X	
Par spécialité /titre F°	X	X	X	
Par école	X	X	X	
Par année	X	X	X	
Par société de stage	X	X		

e/ Evolutions possibles à mettre en oeuvre

- Possibilité d'ajouter un module de paiement en ligne si cotisation future
- Possibilité d'ajouter des champs supplémentaires lors de l'intégration d'un 5^{ème} type d'utilisateur (exemples : Offres d'emploi, Alerte offres d'emploi, Annuaire entreprises, Fiche entreprise...)
- Possibilité de créer une application mobile

Ces évolutions possibles seront à chiffrer en option.

f/ Spécificités techniques – Gestion des utilisateurs

Création d'un profil utilisateur à partir d'un formulaire comprenant les champs suivants (tous obligatoires) :

A - Membres du réseau (Alumni)

- Nom*
- Prénom*
- Pays d'origine*
- Société*
- Adresse email*
- Validation mentions légales*

B – Membres du Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence (CMQE) de l'Aéronautique et du Spatial – Occitanie (Organismes de formation)

- Nom*
- Prénom*
- Organisme de formation membre du CMQE* (liste déroulante avec les organismes préenregistrés)
- Adresse email*
- Validation mentions légales*

A l'issue de la demande de connexion, le CM Bricks et le CM Campus des Métiers reçoivent un message, avec un lien qui leur permet d'activer le profil ou non, après vérification de l'appartenance en tant que membre Alumni, ou membre du CMQE.

Selon le profil, l'utilisateur aura accès à une interface dédiée **Alumni** ou **Membre CMQE**.

g/ Actualisations, mises à jour

Le prestataire devra assurer la formation des personnes administratrices Bricks et Campus des Métiers et transmettre une procédure de mise à jour et d'administration de la plateforme et des différents modules la composant. De même, lorsque la prise en main aura été effective, le prestataire s'engage à assurer le suivi lors de l'utilisation tout au long de l'abonnement.

h/ Maintenance

Une phase de test d'une durée de 1 mois devra permettre à Bricks de s'assurer du bon fonctionnement des différents modules mis en place, pour les 2 types d'utilisateurs. Durant cette période, le prestataire devra s'engager à intervenir pour toute opération de maintenance ou intervention dans les 24h suivant une demande de Bricks.

Par la suite, et une fois seulement que l'outil sera au point, le prestataire s'engage à intervenir dans les 72h maximum pour une intervention simple.

i/ Formation

Le prestataire devra proposer une formation dédiée au CM Bricks et au CM Campus des Métiers permettant de prendre en main l'outil plateforme.

Le prestataire devra également proposer un tutoriel de prise en main pour les autres utilisateurs (Alumni, Organismes de formation).

Le prestataire devra intégrer une aide en ligne dans la plateforme pour tous les utilisateurs.

1.4 Gestion des droits de la plateforme

Concevoir et assurer la maintenance d'un outil en ligne sécurisé à l'aide d'identifiants individuels, permettant l'accès pour Bricks, pour la Direction du Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence (CMQE) de l'Aéronautique et du Spatial – Occitanie ainsi que pour leurs membres et leurs Alumnis à une base d'informations sélectionnées en fonction du type d'utilisateur final.

L'outil sera mis en place pour 4 types d'utilisateurs :

A- Membres du réseau (Alumni)

Anciens participants aux formations des organismes de formation membres du Campus des Métiers

B- Bricks interne

Administrateur et chef de projet, en mode administrateur partiel, ou simple lecteur

C- Direction du Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence (CMQE) de l'Aéronautique et du Spatial - Occitanie

Administrateur, en mode administrateur partiel, ou simple lecteur

D- Membres du Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence (CMQE) de l'Aéronautique et du Spatial - Occitanie

Organismes de formations

La gestion des droits est différente selon l'utilisateur :

- Le CM Bricks (Administrateur) et le CM Campus des Métiers (Administrateur) ont le droit de publication, contrôle et modération de l'ensemble des contenus proposés par le prestataire (exemples mur d'activités, news letters, forum de discussions, annuaire, recherches multicritères, campagnes d'activation.... liste non exhaustive)
- Les Alumni ont le droit d'accéder aux contenus proposés par le prestataire (sans droit de modification)
- Les organismes de formation membres du Campus des Métiers ont le droit d'accéder aux contenus proposés par le prestataire (sans droit de modification)

1.5 Confidentialité des données

Le prestataire sera soumis au secret professionnel et à l'obligation de discrétion les plus stricts, pour tout ce qui concerne les faits, informations, études et décisions dont il aura connaissance au cours de l'exécution. Il s'interdira notamment toute communication écrite ou verbale sur ces sujets et toute remise de documents à des tiers sans l'accord préalable d'Aerospace Valley. La sécurité et la confidentialité des informations, des données et des accès informatiques devront respecter les textes de loi et régimes applicables, notamment la loi du 6 janvier 1978 dite «Informatique et Libertés», les dispositions du Code de la propriété intellectuelle applicables aux logiciels et celles du Code pénal.

1.6 Propriété

Conformément aux articles L121-1, L122-1 et L131-3 du Code de la Propriété Intellectuelle, l'auteur cèdera au Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence (CMQE) de l'Aéronautique et du Spatial – Occitanie les droits de propriété du site internet (La durée sera à définir). Le Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence (CMQE) de l'Aéronautique et du Spatial – Occitanie est propriétaire de l'ensemble des graphismes, iconographies et tout autre contenu créés pour le site et la/les bases de données. Les droits cités au présent article peuvent être exercés par le Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence (CMQE) de l'Aéronautique et du Spatial – Occitanie ainsi que par tout tiers désigné par lui.

1.7 Webdesign

La clarté et l'accessibilité des contenus seront demandés au prestataire. Le site privilégiera une approche aérée avec une hiérarchisation des informations et des différents types de contenus. Ce design devra être moderne, sobre, avec une ergonomie optimale pour un site pérenne dans le temps. Un travail de recherche et création graphique sera également demandé au prestataire.

1.8 Identification du nom de la plateforme

Le prestataire devra proposer un nom pour cette plateforme internationale dédiée au Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Aéronautique et Spatial – Occitanie.

1.9 Hébergement

La plateforme sera hébergée chez le prestataire

1.10 Délai de réalisation

La mission démarre avant fin avril 2022. La plateforme doit être livrée et opérationnelle début juillet 2022

2. Objectifs de la consultation

L'objectif de la consultation est la sélection d'un prestataire qui prendra en charge pour Aerospace Valley/Bricks les prestations liées à l'outil et l'hébergement annuel de la plateforme.

Pour cela le prestataire devra adresser les points suivants :

- Présentation du prestataire
- Présentation détaillée de l'offre
- Prix HT en € (avec détail des prestations et des options en sus possibles)
- Conditions contractuelles
- Références sur sujets similaires
- Attestation vigilance URSSAF
- SIRET
- Dernier bilan

Les pièces demandées devront être validées par le pôle Aerospace Valley.

3. Planning de réalisation

Le calendrier de mise en œuvre est celui-ci :

Avril 2022

Semaine 14 : Envoi du cahier des charges par Bricks au prestataire

Semaine 16 : Réception de la proposition technique et commerciale (20/04/2022)

Semaine 17 : Sélection et signature de la proposition technique et commerciale

Mai 2022

Semaine 18 : Démarrage du projet

Juin 2022

Semaine 22 : livraison d'une plateforme de test

Semaines 22 à 26 : travail collaboratif et phase de test/formation pratique

Juillet 2022

Semaine 27 : derniers ajustements et livraison finale

4. Modalités de suivi

Les prestations pourront commencer immédiatement après la notification auprès du prestataire retenu.

Le prestataire désignera un responsable qui sera l'interlocuteur privilégié avec AEROSPACE VALLEY/Bricks.

5. Evaluation des réponses à la consultation

5.1 Critères de sélection

Le prestataire retenu devra réunir les critères techniques concernant la création de l'outil suivants :

- Etre en capacité de répondre rapidement à la création de la plateforme
- Montrer dans la réponse la bonne compréhension des besoins attendus pour les différents types d'utilisateurs
- Le prestataire devra attribuer un contact spécifique pour le contrat.
- Tout frais additionnels devra être mentionné

5.2 Contenu des réponses

Les propositions devront être rédigées et organisées dans l'ordre suivant :

- 1) Présentation de l'entreprise : références, expérience etc...
- 2) Le détail de la prestation ;
- 3) Proposition financière en prix ferme pour l'ensemble de la proposition incluant les options
- 4) Conformité aux critères de sélection ;

5.3 Modalités de réponses

Date limite de retour des propositions : **20 avril 2022**

Les offres seront remises au format électronique à l'adresse langlois@aerospace-valley.com

Un accusé de réception vous sera envoyé par retour de mail.

5.4 Contact

Mme Agathe LANGLOIS
International Project Manager
langlois@aerospace-valley.com
07 68 54 30 81
AEROSPACE VALLEY/Bricks
3 rue Tarfaya
CS 64403
31405 TOULOUSE cedex 4